

CONVENTION DES DONNEES TIMEMOTO®

1. Sauf mention contraire expresse, les termes utilisés dans la présente convention de traitement ont la même signification que dans le règlement général sur la protection des données (ci-après : le RGPD).
2. Selon le type de licence de TimeMoto® que la partie avec laquelle TimeMoto B.V. a conclu cette convention de traitement (ci-après : le client) achète à TimeMoto B.V. , TimeMoto B.V. peut, à la demande du client, traiter les données à caractère personnel suivantes concernant les employés du client et/ou les autres personnes que le client fait enregistrer dans le cadre des projets et/ou des temps de travail au moyen des produits de TimeMoto B.V. : nom et prénom, adresses e-mail, dates d'enregistrement des heures (présence, absence, heures de projet, jours fériés, congés maladie), listes, salaires horaires et suppléments. Les données à caractère personnel que TimeMoto B.V. traite pour le compte du client sont ci-après dénommées « les données à caractère personnel ».
3. Les parties considèrent que TimeMoto B.V. peut être considérée comme un sous-traitant pour le traitement des données à caractère personnel.
4. Le client garantit à TimeMoto B.V. qu'il a le droit de fournir les données à caractère personnel à TimeMoto B.V. . Le client garantit TimeMoto B.V. à cet égard contre les réclamations de tiers, y compris les personnes concernées et l'Autorité de protection des données à caractère personnel ou d'autres autorités de surveillance.
5. Le client ne doit pas utiliser TimeMoto® pour stocker ou traiter de toute autre manière des données à caractère personnel spéciales. Les données à caractère personnel spéciales sont des données révélant l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques, ou l'appartenance syndicale, ainsi que les données génétiques, les données biométriques permettant l'identification unique d'une personne, les données relatives à la santé, et les données concernant le comportement sexuel ou l'orientation sexuelle d'une personne. Le client garantit TimeMoto® contre toutes les conséquences dommageables résultant de la violation de cette interdiction, y compris, mais sans s'y limiter, les réclamations des personnes concernées et les amendes de l'Autorité de protection des données personnelles ou d'autres autorités de surveillance.
6. Le stockage des données à caractère personnel a lieu pendant la période où le client utilise le service TimeMoto® sur la base du contrat sous-jacent. TimeMoto B.V. traite les données à caractère personnel exclusivement pour le compte du client, conformément aux instructions écrites du client et, dans la mesure où cela est pertinent, de la manière prévue dans la contrat conclu entre TimeMoto B.V. et le client (y compris les conditions générales applicables), à moins qu'une disposition du droit de l'Union ou d'un État membre applicable à TimeMoto B.V. n'impose le traitement. Dans ce cas, TimeMoto B.V. informe le client de cette disposition avant le traitement, à moins que la législation n'interdise cette notification pour des raisons importantes d'intérêt général.
7. TimeMoto B.V. garantit que les personnes autorisées à traiter les données à caractère personnel se sont engagées à respecter leur caractère confidentiel.
8. TimeMoto B.V. prend les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour protéger les données à caractère personnel contre la perte ou toute forme de traitement illicite. Ces mesures assurent un niveau de sécurité approprié compte tenu de l'état de la technique, du coût de la mise en œuvre et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement. Ces mesures visent également à prévenir la collecte et le traitement ultérieur inutiles de données à caractère personnel. Le client a à tout moment le droit de demander à TimeMoto B.V. un aperçu actualisé des mesures de sécurité organisationnelles et techniques prises par TimeMoto B.V. pour atteindre ce niveau de sécurité approprié.
9. Les mesures de sécurité visées ci-dessus comprennent en tout cas (i) des mesures relatives à l'accès physique aux lieux où les données à caractère personnel sont traitées, (ii) des mesures relatives au contrôle d'accès au niveau du serveur, (iii) des mesures relatives au contrôle d'accès au niveau des données et (iv) des mesures relatives aux méthodes et à la sécurité de la copie.

10. Le client accorde par la présente à TimeMoto B.V. l'autorisation écrite générale d'engager des tiers (ci-après dénommés « tiers ») : « sous sous-traitants ». Les sous sous-traitants engagés par TimeMoto B.V. sont indiqués sur le site web Timemoto® (www.timemoto.com/privacy). TimeMoto B.V. informe le client des changements prévus concernant l'ajout ou le remplacement de sous sous-traitants, le client ayant la possibilité de s'y opposer. Si TimeMoto B.V. engage un sous sous-traitant, il conclura une convention de traitement avec cette partie conformément aux conditions prévues à l'article 28 des CG.

11. Compte tenu de la nature du traitement et des informations mises à disposition par TimeMoto B.V. , TimeMoto B.V. aide le client à faire respecter ses obligations au titre des droits énoncés au chapitre III du RGPD des personnes concernées par les données traitées par TimeMoto B.V. .

12. Compte tenu de la nature du traitement et des informations mises à disposition de TimeMoto B.V. , TimeMoto B.V. aide le client à faire respecter les obligations prévues aux articles 32 à 36 du RGPD (« sécurité des données », « notification à l'autorité de contrôle d'une violation de données à caractère personnel », « communication à la personne concernée d'une violation de données à caractère personnel », « analyse d'impact relative à la protection des données » et « consultation préalable »). Les coûts liés à cette assistance sont à la charge du client.

13. Le cas échéant, le client est soumis à des obligations envers des tiers en vertu du RGPD, telles que la fourniture d'informations et l'autorisation de contrôles. TimeMoto B.V. , dans la mesure où cela est raisonnablement et techniquement possible, aidera le client à remplir les obligations qui lui incombent en vertu du RGPD. Les coûts liés à cette collaboration sont à la charge du client.

14. Si TimeMoto B.V. considère qu'une instruction du client enfreint le RGPD, TimeMoto B.V. en informe le client.

15. TimeMoto B.V. supprimera, à la première demande du client, tout ou partie des données à caractère personnel, selon le choix du client, ou restituera les données à caractère personnel au client, et supprimera les copies existantes, à moins que le stockage des données à caractère personnel ne soit requis par le droit de l'Union ou le droit des États membres. Pendant la durée du contrat en vertu duquel le client utilise Timemoto®, le client a la possibilité de migrer les données à caractère personnel vers son propre environnement ou celui d'un tiers. Si le client souhaite ultérieurement ou d'une autre manière retourner les données personnelles électroniques, les frais liés seront à la charge du client. Si le client n'a pas indiqué dans les trente jours qui suivent l'expiration du contrat en vertu duquel le client utilise Timemoto® souhaiter la restitution des données à caractère personnel, TimeMoto B.V. peut supprimer les données à caractère personnel.

16. Sur demande, TimeMoto B.V. mettra à la disposition du client toutes les informations qui sont raisonnablement nécessaires pour démontrer le respect des obligations prévues dans la présente convention de traitement. Si le client donne une instruction à cet égard qui, de l'avis de TimeMoto B.V. , enfreint le RGPD ou d'autres dispositions du droit de l'Union ou des États membres, TimeMoto B.V. en informe le client. Les coûts liés à cette collaboration sont à la charge du client.

17. TimeMoto B.V. fait régulièrement réaliser un audit qui contrôle la manière dont les données à caractère personnel sont traitées par TimeMoto B.V. . Le client peut demander le certificat d'audit accompagnant cet audit une fois par année civile.

18. En cas d'infraction en rapport avec les données à caractère personnel, TimeMoto B.V. informera le client dans un délai déraisonnable et au moins dans les 72 heures après qu'elle a pris connaissance de cette infraction.



19. Dans la mesure où TimeMoto B.V. traite elle-même des données à caractère personnel et où elle peut être considérée comme responsable du traitement au sens du RGPD, elle le fait conformément à sa Politique de confidentialité que l'on peut consulter à l'adresse www.timemoto.com/privacy. En concluant un contrat pour l'utilisation de TimeMoto®, le client accepte cette politique de confidentialité et donne à TimeMoto B.V. l'autorisation d'utiliser les données à caractère personnel de la manière qui y est décrite.

20. Les conditions générales de TimeMoto® s'appliquent à la présente convention de traitement. La présente convention de traitement et les conditions générales TimeMoto® sont indissociables. Les dispositions des conditions générales TimeMoto® s'appliquent à tout traitement de données par TimeMoto B.V. .

(version 2.0, septembre 2023)